

## Pérennité

L'association Aide au Yatenga propose une nouvelle stratégie générale basée sur des principes méthodologiques, un cadre institutionnel et une démarche participative qui impliquent fortement les populations à toutes les étapes de la mise en œuvre des projets :

1. Les actions prioritaires de ce projet ont été identifiées par les populations au niveau villageois.

2. Une instance représentative des villages, chargée de la planification / priorisation annuelle des actions au niveau inter villageois et du suivi de leur mise en œuvre, sera constituée au niveau inter villageois.



3. Une commission villageoise de gestion des terroirs (CVGT) est créée au niveau villageois et placée en situation de maître d'ouvrage, ce qui signifie qu'elle est responsable de la définition du contenu des activités, de son co-financement, du choix des prestataires à retenir pour l'exécution, du suivi des travaux et enfin de l'entretien des investissements. Cette forte responsabilisation vise à mettre les acteurs locaux au centre du processus de réalisation du programme et non plus seulement à les « faire participer » à des actions.

4. La prise en compte des groupes sensibles, en particulier les femmes, est un des principes cardinaux. Une attention particulière est apportée à la participation des femmes aux instances locales, y compris aux postes de responsabilité.

Le suivi et le contrôle de l'exécution physique et financière sont assurés par le CVGT et la Coordination. Le suivi concernera aussi bien la phase de réalisation des projets (respect du chronogramme) que la mise en exploitation des investissements afin de mesurer leur impact.

## Vous pouvez nous aider à soutenir ce projet!

Voici quelques exemples de ce que nous pourrions réaliser grâce à vos dons:

**1,5 euros** : Réalisation d'un foyer amélioré pour la cuisson, permettant d'améliorer les conditions d'hygiène et d'économiser le bois.

**15 euros** : Réalisation d'une fosse fumièrre familiale pour l'amélioration de la fertilité du sol et de l'hygiène.

**190 euros** : Une semaine de formation pour vingt femmes aux techniques maraichères.

**2000 euros** : Le forage d'un puits de 15 m pour l'approvisionnement en eau d'une parcelle maraichère.

***Tout don supérieur à 30 euros peut être déductible fiscalement.***

N° Compte de l'association : 000 - 0394751 - 58

Pour plus de renseignements:

<http://www.asbl-adi.org>  
Olivier Spronck : 04/224.37.01  
gti-burkina@asbl-adi.org

asbl ADI  
Rue Louise Derache, 10  
4020 Liège



**Aide au développement International**

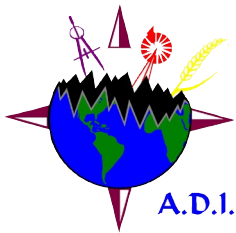
**Projet d'appui  
au  
développement  
de**

**Namissiguima**

**Burkina Faso**



## L'asbl ADI



Fondée en 1998, A.D.I. (Aide au Développement International) est une association sans but lucratif qui agit dans le domaine de la coopération au développement ainsi que dans le domaine de la sensibilisation à l'interculturel et aux relations Nord-Sud.

Les actions d'ADI s'inscrivent dans une collaboration et un partenariat visant la mise en commun de ressources et de capacités complémentaires pour une meilleure perception des problématiques et un renforcement des capacités dans la recherche de solutions adaptées et durables.

Les deux grands axes d'actions de l'asbl sont:

### **A. Sensibilisation à l'interculturel et aux relations Nord-Sud:**

formations pour des groupes de jeunes partant à l'étranger, en milieu scolaire, dans les groupes de mouvements de jeunesse, pour le grand public.

### **B. Soutien aux initiatives locales :**

en fonction des demandes et des besoins (vitaux), proposition d'accès au développement, priorité à l'autonomisation et la responsabilisation des partenaires, appuis techniques, administratifs et structurels.

*« Pour ADI, la relation d'aide au développement se conçoit dans les deux sens : chacun est bénéficiaire de l'expérience et des ressources mobilisées. »*

## Le Burkina Faso

Situé à l'Ouest du continent africain, à la lisière du Sahel, le Burkina Faso (Haute-Volta), ancienne colonie française dont la capitale est Ouagadougou, est entouré par le Mali au Sud, la Côte d'Ivoire à l'Ouest, le Ghana, le Togo et le Bénin au Nord, et enfin par le Niger à l'Est. Le Burkina Faso est l'un des pays les plus pauvres de l'Afrique. Cela est notamment dû à l'aridité des terres ainsi qu'aux sécheresses fréquentes.



## Problématique

La diminution constante des précipitations entraînant la désertification de cette région sahélienne, combinée à l'appauvrissement des sols cultivables constituent le problème majeur rencontré par les familles d'agriculteurs. La problématique est globale et nous devons agir sur tous les fronts afin d'éradiquer ce cercle vicieux. En effet, les sols étant de mauvaises qualités et les pluies peu abondantes, les rendements céréaliers sont très variables et ne peuvent pas toujours assurer la sécurité alimentaire de la famille. Les enfants, souffrant de malnutrition tombent malades et ne peuvent être soignés faute de moyens et on comprend pourquoi, dans cette situation, peu d'enfants sont envoyés à l'école.






## Partenaire

L'association Aide au Yatenga (AAY) a été créée en 1993, à Ouahigouya. L'objectif global de cette association est l'amélioration des conditions de vie des populations rurales par l'éducation, la santé, l'environnement et la promotion de la femme. Monsieur Kirakoya Salia, responsable, est aidé dans sa tâche par deux animateurs, une animatrice, un trésorier, un ingénieur agronome et deux conseillers techniques. Cette équipe collabore directement avec les comités villageois désireux de développer leur département. En janvier 2003, monsieur Kirakoya, à la recherche de partenaires, a contacté ADI et nous a proposé une collaboration sur un programme triennal d'aide au développement du département de Namissiguima. Le projet doit couvrir quatre villages d'agriculteurs situés à une trentaine de kilomètres au Sud Est de Ouahigouya. La population, qui compte plus de 10.000 personnes, est impliquée dans toutes les phases de mise en place du programme et s'est organisée en comité villageois.






## Projet

L'objectif principal du projet est de contribuer à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté à travers une gestion plus efficace des ressources naturelles ainsi que leur restauration et valorisation durable.

Ceci passe par :

-  Un maintien en l'état ou une régénération des formations végétales intéressantes.
-  Une amélioration qualitative et quantitative des couverts herbacés, arbustifs et arborés des parcelles cultivées et des jachères.
-  Une meilleure gestion de l'espace rural.

Le projet cherche donc à :




-  Assurer la sécurité alimentaire.
-  Réduire la pauvreté en milieu rural
-  Généraliser et renforcer la gestion durable des ressources naturelles par les communautés rurales.
-  Apporter un appui conseil aux producteurs
-  Renforcer les acquis institutionnels de l'Association

Le programme global est constitué de 6 composantes :

1. Aménagement hydro-agricole
2. Préservation de l'environnement
3. Construction rurale
4. Promotion de la femme
5. Formations
6. Renforcement institutionnel



Les projets soutenus par l'ASBL ADI passeront par trois axes :

-  La pépinière : aménagement d'une pépinière villageoise qui produira les plants pour les actions de reboisement et de végétalisation.
-  La promotion de la femme : aménagement de 4 périmètres maraîchers de 0,5 ha chacun dans quatre villages. L'activité vise à l'amélioration du niveau de revenus et des habitudes alimentaires des exploitants.
-  Les formations : amélioration du niveau de compétence des animateurs du projet et des producteurs.